

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-290 du 2 novembre 1977

chargeant le Camarade Vincent GUEZODJE,
Ministre de l'Enseignement du Premier Degré,
de l'intérim du Camarade François KOUYAMI,
Ministre de la Jeunesse, de la Culture
Populaire et des Sports pour compter du
1er novembre 1977.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le Décret N° 76-26 du 30 janvier 1976 portant formation du
Gouvernement ;

VU le Décret N° 76-46 du 19 février 1976 déterminant les Services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des membres du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 1er novembre 1977, le Camarade Vincent
GUEZODJE, Ministre de l'Enseignement du Premier Degré, assure l'in-
térim du Ministre de la Jeunesse, de la Culture Populaire et des
Sports, pendant l'absence du Camarade François KOUYAMI.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 2 novembre 1977

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KERREKOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 MBPD-MJCPS 6 autres ministères 13
SGG 4 SPD 2 BN 2 UNB 2 FASJEP 2 DPE-DGAJL-INSAE 6 IGE (IA 2 - IF 2)
DCCT-ONEPI-Gdc Chanc. 3 JORPB 1.-